

VOTATIONS FEDERALES VOTATION CANTONALE DU 19 MAI 2019

L'assemblée primaire est convoquée, pour le dimanche **19 mai 2019** à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet:

- *de la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) ; pleine) »;*
- *à l'arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'EU concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) du 28 septembre 2018*

~ ~ ~ ~ ~

- *de la révision partielle de la Constitution cantonale (art. 44, 52 et 85a)*

Ouverture du bureau de vote

Maison bourgeoise à Nax

dimanche 19 mai 2019

10 h 00 - 11 h 00

Les enveloppes de vote par correspondance doivent être timbrées et postées ou, déposées au bureau communal de Nax dans l'urne prévue à cet effet (*pas dans la boîte aux lettres extérieure*), dès réception, aux heures d'ouverture officielles :

mardi 14h00 à 18h00 - mercredi 14h00 à 17h00 - jeudi 08h00 à 12h00

et vendredi 17 mai 2019 de 15h00 à 17h00

Une personne = une enveloppe de transmission !

Si vous votez au bureau, prière de prendre avec vous le matériel de vote et **ne pas oublier la feuille de réexpédition, signée, qui fera office de carte civique.**

Vote par correspondance

➤ **Ne pas oublier de signer la feuille de réexpédition afin que votre vote soit valable.**

Nax, le 08 avril 2019

L'Administration communale